



**COMPTE RENDU REUNION
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2016**

Le deux décembre deux mille seize à vingt heures,
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Robert CARTIER,
Maire.

Présents : MM. Robert CARTIER, Gérard COTE, Jean-Christophe HERY, Mmes Ameline DIENOT, Marie DONNAT, Françoise GROSS, Lauriane RANCHON, Christian VILLE -

Absents : David MONON (pouvoir M. DONNAT), Camille ROUSSEAUX (pouvoir R. CARTIER), Louis WALLAERT (excusé) -
Formant la majorité des membres en exercice.

Date de convocation du Conseil municipal : 24 Novembre 2016
Gérard COTE a été désigné comme secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de réunion du 28/10/2016

Vote : Pour 10

Décisions modificatives (réajustement budgétaire) :

Pas nécessaire sur le budget Communal, un réajustement de dernière minute serait nécessaire sur le budget de l'eau (en cas de besoin de travaux pour réparation de fuite en décembre). Le CM donne son accord sur ce cadre.

Vote : Pour 10

Gestion du personnel : primes de fin d'année.

Le CM décide de reconduire la prime de fin d'année (75% du salaire brut) aux agents communaux.

Vote : Pour 9, Abstention 1

Rénovation thermique des Bâtiments communaux :

Les 7 lots sont attribués suivant les procédures d'appel d'offres et les rencontres avec les entreprises.

Les ordres de service seront envoyés semaine prochaine, pour permettre une première réunion de chantier avec toutes les entreprises à mi-décembre.

Tarif de l'eau :

Il est rappelé la loi NOTRe qui transférera la compétence Eau et Assainissement à la CDC du Trièves en 2020. D'ici là, il sera recherché l'équilibre financier du budget Eau (sans participation communale) pour éviter une charge maintenue sur la commune. D'autre part, la recherche d'une meilleure équité (proportionnalité sur la consommation) est recherchée

sachant qu'une part fixe est nécessaire (droit d'accès à l'eau) et que les professionnels (agriculteurs et camping) nécessitent une approche particulière.

Il est par ailleurs proposé un plan d'investissement pour la rénovation du réseau.

La décision tarifaire est reportée au prochain conseil.

Sigreda : Marché groupé de nettoyage des bassins et entretien

Le Conseil Municipal accepte de participer à cet appel d'offres groupé mais précise qu'il sera seul juge de se retirer si le prix proposé est incompatible avec son budget.

Vote : Pour 10

Contrôle des Poteaux d'incendie :

Le contrôle des poteaux d'incendie n'étant plus assuré par le SDIS, l'assemblée des maires du Trièves a décidé de mutualiser l'achat du matériel (6500€ représentant une participation pour notre commune d'environ 250€) et de former un agent communal et un élu à cette opération.

Le projet d'entente entre les communes et de convention avec la commune de Roissard (gestionnaire du matériel) est soumis à approbation.

Vote : Pour 10

Motion pour la ligne ferroviaire Grenoble-Veynes

Vote : Pour 10

Mise ne place du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes :

4 titulaires et 4 suppléants seront élus par les enfants et jeunes (entre 7 et 16 ans) pour une durée de 2 ans. 30 électeurs enfants et jeunes sont concernés.

Le vote aura lieu les 11 et 14 Décembre.

Questions diverses :

- Décisions administratives
- Ski de fond : la commune de Clelles a décidé de ne financer que 6 sorties au lieu des 8 prévues. Les autres communes interviennent pour faire changer cette décision.
- Ménage : pendant les travaux, la charge de nettoyage sera plus faible. Il sera demandé une réaffectation partielle des tâches confiées à l'agent pour maintenir le nombre d'heures.
- Fleurissement : la commune a obtenu une coupe « Révélation 2016 » dans le cadre des villages fleuris (par la société Perraud). Ceci nous encourage à poursuivre le fleurissement du village. Des plants et graines seront fournis dans le cadre d'une subvention TEPOS (Plantes Mellifères).
- La présentation des vœux se fera sous la halle, une recherche de restaurant sera faite pour le Repas des anciens.
- La Région AURA lance un plan pour la ruralité avec des financements intéressants pour la rénovation thermique, les projets culturels et sportifs, le patrimoine... Mme Terrier, Maire de Clelles est la référente AURA pour le Trièves.

L'ordre du jour étant terminé la séance commencée à 20 h est levée à 23h00